



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



## Roumanie

2022

### Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	ROUMANIE	FRANCE
Superficie	km <sup>2</sup> - 2020 <sup>(3)</sup>	<b>238 397</b>	<b>543 965<sup>(1)</sup></b>
Population	Mhab et évolution 2019/2020 <sup>(3)</sup>	<b>19,2</b> -0,4%	<b>67,4</b> +0,2%
Indice de développement humain (IDH)	2019 <sup>(4)</sup>	<b>0,828</b> 49 <sup>e</sup> rang mondial	<b>0,901</b> 26 <sup>e</sup> rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md€ - 2021 <sup>(2)</sup>	<b>240</b>	<b>2 484</b>
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 <sup>(2)</sup>	<b>+9,7</b>	<b>+7,8</b>
PIB / habitant	€-2021 <sup>(2)</sup>	<b>12 510</b>	<b>36 520</b>
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2020 <sup>(3)</sup>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>
Surface arable	Mha - 2020 <sup>(3)</sup>	<b>8,7</b>	<b>18,1</b>
Surface forestière	Mha - 2020 <sup>(3)</sup>	<b>6,9</b>	<b>17,2</b>
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2021 <sup>(5)(6)</sup>	<b>-24,4</b>	<b>-112,1</b>
Balance commerciale agricole et agroalimentaire <sup>(7)</sup>	Md€ - 2021 <sup>(5)(6)</sup>	Export: <b>9,6</b> Import: <b>10,1</b> Solde: <b>-0,5</b>	Export: <b>69,7</b> Import: <b>61,7</b> Solde: <b>+8</b>
Exportations agricoles et agroalimentaires vers l'autre pays	M€ - 2021 <sup>(5)</sup> Variation 2020-2021	Roumanie vers France <sup>(7)</sup> : <b>610</b> <b>+34%</b>	France vers Roumanie <sup>(7)</sup> : <b>629</b> <b>+13,2%</b>
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires	2021 <sup>(5)(6)</sup>	<b>0,5%</b> des importations françaises <b>28<sup>e</sup></b> fournisseur de la France	<b>3,5%</b> des importations roumaines <b>9<sup>e</sup></b> fournisseur de la Roumanie
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires	2021 <sup>(5)(6)</sup>	<b>0,5%</b> des exportations françaises <b>30<sup>e</sup></b> client de la France	<b>3,8%</b> des exportations roumaines <b>9<sup>e</sup></b> client de la Roumanie

1. 543965 km<sup>2</sup> pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89242 km<sup>2</sup> pour les seuls DOM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km<sup>2</sup> au total.

2. Eurostat

3. Banque mondiale

4. Rapport PNUD 2020

5. Douanes françaises, Trade Data Monitor

6. Douanes roumaines, Trade Data Monitor

7. Incluant le machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires

# Ce qu'il faut retenir

■ Avec 13,5 Mha de surface agricole, la Roumanie est au 5<sup>e</sup> rang de l'Union européenne par sa superficie. La surface agricole représente 57% du territoire roumain dont 30% en zone de montagne, et les forêts représentent 27%. La place de l'agriculture et de la forêt dans l'économie roumaine varie en fonction des aléas climatiques mais se maintient autour de 4%.

■ Le climat continental rend l'agriculture très sensible aux aléas (sécheresse, inondation et tempêtes), mais les terres noires très fertiles (tchernoziom, au sud et à l'est du pays), la reconquête des investissements en irrigation (Danube au sud du pays) et les systèmes de protection anti-grêle largement déployés permettent aux rendements de se stabiliser et de rattraper les moyennes européennes.

■ Le développement agricole s'est fortement accéléré ces dernières années dans cet ancien grenier de l'Europe sous l'impulsion des aides de la PAC et des investissements étrangers. Le secteur de l'élevage et la transformation connaissent par contre encore de fortes marges de développement. Le développement rural et l'amélioration des infrastructures restent un enjeu majeur.

■ En 2021, les échanges agricoles et agroalimentaires<sup>3</sup> de la Roumanie ont enregistré une forte progression de +23,3%, pour s'établir à 23,8 Md€. Ses exportations atteignent 10,3 Md€ en 2021 (+34,5%), principalement

tirées par le secteur des céréales et oléagineux (+84% pour le blé tendre, +59% pour le maïs, +40% pour les graines de tournesol, +132% pour les graines de colza, +97% pour l'orge)<sup>4</sup>.

■ L'Union européenne demeure le principal partenaire commercial de la Roumanie dans le secteur agricole et de l'agroalimentaire, représentant 71,5% du total des échanges en 2021. La France représente 4,4% du commerce extérieur agricole et agroalimentaire de la Roumanie et si la balance est légèrement bénéficiaire pour la France, l'écart tend à se résorber progressivement, la France perdant des parts de marché face à d'autres pays européens de plus en plus présents en Roumanie.

■ Depuis son entrée dans l'Union européenne (UE) en 2007, la Roumanie a connu de bons taux d'absorption sur les aides de la PAC. La Roumanie bénéficiera d'une enveloppe en hausse de +7,8% sur le programme 2021-2027.

■ La coopération entre la Roumanie et la France est étroite, tant d'un point de vue politique, les deux pays ayant partagé de nombreuses positions dans la récente négociation sur la PAC, mais également en matière technique dans le cadre du partenariat stratégique franco-roumain renouvelé en 2018 qui permet d'accroître les échanges sur les enjeux forestiers, d'enseignement et de recherche.

## Production agricole

En 2020, l'agriculture a représenté **3,9% du PIB** (41,2 MdRON soit 8,4 Md€) et **4,3% de la valeur ajoutée brute (VAB)**. S'il suit une tendance baissière, l'emploi agricole conserve également une part importante de l'emploi total (**21,2% en 2019, soit le pourcentage le plus important de l'UE**). La surface agricole utilisée (SAU) est de 13,5 Mha (57% de la superficie totale), dont 9 Mha de terres arables (38%) et 9,9 Mha primés au 1<sup>er</sup> pilier (schéma simplifié de paiement à la surface, SAPS) en 2020.

La productivité agricole roumaine demeure faible, malgré la modernisation en cours des exploitations agricoles. On observe une forte diminution de la population agricole et une consolidation des structures, notamment via la

location. Le secteur agricole roumain est caractérisé par une agriculture encore fortement duale avec un paysage agricole très morcelé, les 3,4 millions d'exploitations ayant une superficie moyenne de 3,6 ha. Cette taille moyenne augmente à 12,8 ha pour les 770 000 exploitations éligibles aux aides de la PAC en 2021. Les exploitations de moins de 5 ha représentent 76% des bénéficiaires et les exploitations de plus de 500 ha représentent 0,3% des bénéficiaires et plus de 30,3% des aides. Les exploitations les plus modernisées ont quant à elles principalement investi dans le **secteur végétal primaire (66% de la production agricole)**, vulnérable aux aléas climatiques. Le secteur souffre en outre d'un déficit d'organisation de ses filières et d'un manque de développement de la transformation alimentaire.

3. Incluant le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires

4. Douanes roumaines, Trade Data Monitor

**Les céréales (blé, maïs, orge) demeurent la production agricole majoritaire**, suivies dans une moindre mesure par les oléo-protéagineux (tournesol). À noter que la production céréalière a été fortement impactée en 2020 par la sécheresse avec des rendements en baisse de 48% dans certaines régions. Les rendements moyens progressent désormais rapidement du fait de l'augmentation de l'utilisation d'intrants.

**Le secteur de l'élevage représente 30% de la valeur de la production agricole.** Les élevages ovins et caprins, historiquement développés, font l'objet d'un fort soutien national, via les aides du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC et les aides transitoires nationales dont bénéficient plusieurs pays de l'est de l'Europe dans le cadre de la PAC. La filière avicole est la plus intégrée, concentrée autour d'une dizaine d'unités industrielles qui contrôlent 70% de la production. L'élevage porcin, lui aussi fortement concentré, est aujourd'hui fortement mis à mal par l'épidémie de peste porcine africaine qui sévit en Roumanie depuis 2017. Le cheptel bovin est essentiellement tourné vers la production laitière, et depuis peu vers la production de viande avec notamment une entrée en force de la race Angus.

**L'agriculture biologique est peu développée (2,9% de la SAU en 2020).** Après avoir connu un essor important entre 2012 et 2015, elle a régressé avant une nouvelle hausse plus récente. De **182 106 ha** en 2010, elle est passée à **468 887 ha** en 2020 avec un pic intermédiaire en 2013 à 301 148 ha. Le nombre d'opérateurs certifiés est également en reprise passant de 3 155 en **2010 à 10 210 en 2020** avec un pic à 15 544 en 2012. Ce secteur est principalement tourné vers les productions végétales (céréales, plantes oléagineuses, fruits et légumes). La mise en place d'aides au titre du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC pour la conversion à partir de 2010 a favorisé le développement de ce secteur, mais l'absence de conseil spécifique dans la durée serait l'une des explications de l'abandon des surfaces.

**La Roumanie dispose d'une forte tradition viticole.** Si le secteur ne représente que 177 387 ha<sup>5</sup>, soit 2% des terres arables, le secteur viticole roumain se positionne comme le 6<sup>e</sup> producteur de vin de l'UE en volume et le 13<sup>e</sup> au niveau mondial, avec 3,6 Mhl de volume produit en 2020, en diminution par rapport à 2018 (5,2 Mhl) et 2017 (4,26 Mhl). Cette baisse est d'ailleurs caractérisée depuis les années 90 (-43,7% entre 1996 et 2017) et peut s'expliquer par l'effet conjoint de la diminution de la consommation

intérieure et de faibles exportations jusqu'à présent (3,8% en volume et 11% en valeur en 2017). Pour y remédier, l'État a mis en place un ambitieux Plan National de Soutien au secteur qui a permis la restructuration (vignes nobles) et la modernisation de plus de 18,3% des surfaces viticoles. Les grands vignobles se tournent aujourd'hui vers l'exportation (+65,3% en volume exporté entre 2010 et 2017) grâce à l'augmentation du nombre de labels de qualité, principalement le label DOC, équivalent roumain de l'AOC, mais également les labels AOP/IGP européens. De nombreuses sociétés européennes développent de véritables stratégies de commercialisation, d'investissement et de renouvellement du vignoble grâce au programme national vitivinicole renouvelé pour la période 2019-2023 (47,7 M€ annuels jusqu'en 2020).

Près de 50% des surfaces viticoles sont cultivées par des structures familiales disposant de faibles surfaces, avec principalement des variétés hybrides et dont les productions sont destinées à l'autoconsommation. On distingue en effet au sein de la production totale une production de vins dits « nobles » (2,8 Mhl en 2017) en croissance ainsi qu'une production, certes en déclin, mais toujours bien présente, de vins issus de vignes « hybrides » (1,47 Mhl) dont les rendements importants sont compensés par une qualité jugée moindre<sup>6</sup>.

**La forêt a une dimension culturelle très importante en Roumanie et la société civile y est très attachée.** La Roumanie dispose d'un domaine forestier important en termes de surfaces plantées avec 7,05 Mha recensés en 2017 en Roumanie selon la définition de la FAO<sup>7</sup>. Ces forêts sont constituées à 70% de feuillus principalement utilisés dans l'industrie du meuble. Cette surface forestière est partagée entre le Fonds Forestier National qui gère plus de 6,5 Mha de forêts (+0,1% de croissance annuelle entre 2011 et 2017) et qui est régi par le Code forestier, **soit 27% de la surface du pays**, et 500 000 ha qui sont considérés comme de la forêt au sens de la FAO. On trouve dans ce domaine forestier environ 225 000 ha de forêts primaires<sup>8</sup> à haute valeur environnementale, dont environ 24 000 ha sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO<sup>9</sup>. Malgré la mise en place de procédures de rétrocession depuis les années 1990, la forêt reste majoritairement la propriété de l'État et des collectivités locales qui détiennent 59% de la surface forestière contre 41% qui appartiennent à des entités privées (particuliers, associations, églises, etc.).

5. TEMPO Online (<https://insse.ro>)

6. MADR

7. Source NFI (Inventaire National des Forêts Roumanie) basé sur la définition de la FAO (1999) : sont définis comme forêts des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare (5 000 m<sup>2</sup>) avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 %, ou avec des arbres capables de remplir ces critères.

8. Les forêts primaires sont également appelées forêts vierges (WWF).

9. UNESCO : Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe.

## Politique agricole

S'agissant des **financements européens**, la Roumanie devrait recevoir pour la période 2021-2027, **21,3 Md€** (+7,8% par rapport à 2014-2020) dont **13,5 Md€ pour les aides directes du 1<sup>er</sup> pilier** (+15,9% par rapport à 2014-2020), et **7,4 Md€ pour le développement rural** (-4,2% par rapport à 2014-2020) dont environ 700 M€ via le complément prévu pour le développement rural dans le cadre du plan de relance européen. À noter que le budget mobilisé pour la période de transition 2021-2022 est de 6,2 Md€ (dont 3,258 Md€ alloués à des mesures de développement rural lancées en 2021).

Pour la période 2023-2027, le budget PAC sera de 15,9 Md€ dont 9,98 Md€ de paiements directs et 4,83 Md€ de FEADER. Durant la négociation, **la Roumanie a porté des positions proches de la France** mais elle est restée mobilisée contre le plafonnement des aides et pour une convergence externe plus importante ainsi que par une exemption des règles de la conditionnalité des aides directes pour les petites exploitations.

Elle a par ailleurs conservé le schéma simplifié de paiement à la surface (SAPS) et fait partie des États membres dont le montant des aides directes va augmenter dans le cadre de la convergence externe. Enfin, elle est parvenue avec la Bulgarie, en tant que nouvel État membre, à maintenir ses aides transitoires nationales (aides directes pour certains types de production).

Dans le cadre de son futur plan stratégique national 2023-2027, la Roumanie devrait maintenir une redistribution des aides à 10%, un transfert du 1<sup>er</sup> pilier vers le 2<sup>e</sup> pilier à hauteur de 2% pour l'installation des jeunes agriculteurs, renforcer le programme LEADER sur lequel un certain nombre de mesures de développement rural devrait s'appuyer. Faute d'avoir pu obtenir les financements dans le cadre du plan national de relance et de résilience (PNRR), la Roumanie souhaiterait renforcer le soutien à l'irrigation. Le PNRR représente plus de 30 Md€ pour la Roumanie et une faible partie de ce plan sera alloué à l'agriculture.

**Dans le cadre de ses programmes nationaux**, on peut noter que si les changements politiques de ces dernières années ont mis à mal la mise en place de stratégies stables, il existe un consensus sur un soutien national à l'irrigation et aux légumes sous serres.

En réponse au Covid-19, la **BERD** et la **BEI** ont respectivement ouvert en 2020 des lignes de crédit supplémentaires de 15 M€ et 7,5 M€ en faveur d'Agricover Credit IFN pour soutenir financièrement les agriculteurs. La **Banque mondiale**, présente en Roumanie, n'intervient plus directement en agriculture mais réalise des études d'assistance technique.

## Échanges commerciaux et IDE

En 2021, les échanges agricoles et agroalimentaires<sup>10</sup> de la Roumanie ont enregistré une forte progression de +23,3% pour s'établir à 23,8 Md€. **Ses exportations atteignent 10,3 Md€ en 2021** (+34,5%), principalement tirées par les secteurs des céréales et oléagineux (+84% pour le blé tendre, +59% pour le maïs, +40% pour les graines de tournesol, +132% pour les graines de colza, +97% pour l'orge). Ses importations (13,5 Md€) ont progressé de +15,9%, portant le déficit commercial agri-agro roumain à -3,17 Md€ en 2021. Ceci est principalement dû à la sécheresse de l'été 2020 et à la forte augmentation des importations d'engrais (+84%).

**L'Union européenne demeure le principal partenaire commercial de la Roumanie** dans le secteur agricole et agroalimentaire, représentant 71,5% du total des échanges

en 2021. Néanmoins, la part de l'UE, à la fois dans les exportations et les importations roumaines, a régressé par rapport à 2020, respectivement -3,5% et -2,1%. L'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie et l'Italie demeurent les principaux partenaires commerciaux de la Roumanie, représentant à eux quatre près de 36% du commerce extérieur agroalimentaire (avec tabac et bois), tandis que **la France représente 4,4% du commerce extérieur** de ce secteur et se positionne en tant que 8<sup>e</sup> partenaire européen.

**S'agissant du commerce agricole et agroalimentaire<sup>10</sup> bilatéral entre la France et la Roumanie**, il a représenté en 2021 10,9% de l'ensemble du commerce bilatéral pour un montant total de **941,2 M€**. Les échanges agricoles et agroalimentaires entre la France et la Roumanie **ont augmenté de 228,1 M€** par rapport à 2020 (+22,6%), en raison

<sup>10</sup>. Incluant le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires

d'une augmentation des exportations françaises vers la Roumanie (+13,2%) et des importations françaises depuis la Roumanie (+34%). Contrairement à certains secteurs d'activités, la pandémie de Covid-19 ne semble pas avoir réellement impacté la structure des échanges entre la France et la Roumanie. Le premier poste des exportations agricoles et agroalimentaires françaises vers la Roumanie **reste les engrais et produits phytosanitaires**, qui comptent pour 27,5%, tandis que les importations en provenance de Roumanie sont dominées par **les graines de tournesol, de navette et de colza**, qui comptent pour 32,3% du total. Le solde commercial agricole et agroalimentaire reste positif pour la France que l'on prenne en compte le machinisme agricole et agroalimentaire et les engrais et produits phytosanitaires (+230,6 M€) ou non (+16,8 M€)<sup>11</sup>. Les exportations françaises vers la Roumanie demeurent majoritairement des produits transformés et industriels à haute valeur ajoutée, tandis que les exportations roumaines concernent pour la plupart des produits peu transformés à faible valeur ajoutée. À noter qu'en raison de la sécheresse de l'été 2020, les importations de céréales françaises vers la Roumanie ont significativement augmenté.

Avec des IDE dont le montant augmente d'année en année en Roumanie, la France est désormais le 3<sup>e</sup> investisseur étranger du pays tous secteurs confondus (8,275 Md€ en 2019). En stock, 3 % des IDE concernent le secteur « agriculture, forêt et pêche » et 3% concernent le secteur

« agroalimentaire, boissons et tabac ». On note une évolution récente vers le secteur agricole alors que sur la période 2010-2019 les investissements les plus importants concernaient le secteur agroalimentaire.

S'agissant de la présence d'entreprises françaises en Roumanie en matière agroalimentaire, **la plupart des grands groupes sont aujourd'hui présents sur les marchés suivants :**

- agroéquipement et les intrants : *IPSO, Lidea, Maisadour, Limagrain, ISAGRI, Soufflet Agro, semences de France, Timac*;
- céréales : *Soufflet Malterie, Soufflet agro, Kalizea*;
- oléo-protéagineux : *Avril – Sofiprotéol* ;
- sucre : *Tereos* ;
- lait : *Lactalis*, acteur majeur du secteur avec le rachat de *La Dorna et Albalact* ;
- vins et spiritueux : *Pernod Ricard, Le Manoir, Comtesse du Barry, etc.* ;
- alimentation animale : *Olmix*.

Dans le secteur de la grande distribution, *Auchan, Carrefour, Cora* se situent parmi les distributeurs les plus importants derrière *Kaufland et Lidl*, leaders du marché. Enfin, dans le secteur des assurances et de la banque, sont présents *Groupama, la Société générale* (BRD) et *BNP Paribas leasing*, le *Crédit Agricole* ayant quitté la Roumanie en 2021.

## Accords internationaux

**La Roumanie est membre de l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle a présidé pour la première fois le Conseil de l'Union européenne au 1<sup>er</sup> semestre 2019.** Elle est également membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) et des organisations normatives reconnues par l'accord SPS (accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires) de l'OMC : le Codex alimentarius, la Convention internationale pour la protection des végétaux et l'Organisation mondiale de la

santé animale (OMSA). La Roumanie est également membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Le président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est depuis mai 2017 l'universitaire agronome roumain Sorin Cîmpeanu, également recteur de la Faculté d'amélioration foncière et d'ingénierie de l'environnement au sein de l'Université de sciences agronomiques et de médecine vétérinaire de Bucarest. Il est également actuellement Ministre de l'Éducation. La Roumanie ne fait toujours pas partie des pays membres de l'OCDE.

## Relations bilatérales

Même si aucun groupe de travail bilatéral ne s'est tenu depuis 2014, les relations bilatérales entre la France et la Roumanie sont importantes et fructueuses dans le

domaine agricole et du développement rural, tant en termes d'échanges politiques que sur le plan de la coopération technique. Des rencontres bilatérales se tiennent

<sup>11</sup>. Douanes françaises, Trade Data Monitor Source : Office des changes

régulièrement entre les Ministres de l'Agriculture dont la dernière en décembre 2021. **Des proximités de vue importantes existent sur la PAC post-2020** et la coopération technique est active dans le domaine agricole, et intégrée au partenariat stratégique bilatéral qui a été renouvelé en novembre 2018. Ce partenariat stratégique prévoit que les deux pays coopèrent sur les sujets transversaux agricoles et d'accompagnement des aides, mais plus spécifiquement depuis 2016 sur le secteur de l'élevage (ovin et bovin) et dans le domaine de la recherche. Le renouvellement proposé en 2018 a permis un renforcement des actions en faveur du secteur forestier qui s'est concrétisé par une visite d'étude du secrétaire d'État roumain à la forêt en juillet 2021. Des échanges se poursuivent également autour du modèle de l'agriculture familiale, l'indépendance productive ou encore la lutte contre la prédation.

La Roumanie et la France ont également une expérience ancienne de collaboration dans le **domaine de l'enseignement agricole** avec, avant la pandémie de Covid-19, près de 500 mobilités de la France vers la Roumanie et 200 de la Roumanie vers la France. L'année 2020 a été marquée par un fort recul de ces échanges en raison du contexte sanitaire, avec seulement 91 mobilités sortantes organisées par 8 établissements français. Par ailleurs, un ou deux

établissements roumains participent chaque année aux concours de jugement par de jeunes Européens (vins et animaux bovins) au Salon international de l'agriculture de Paris.

En matière **d'enseignement supérieur et de recherche**, on peut noter que depuis octobre 2017, trois filières francophones (ou anglophones) en médecine vétérinaire sont ouvertes au sein de l'université de sciences agronomiques et de médecine vétérinaire (USAMV) et accueillent de nombreux étudiants français. Des échanges sur les rénovations des formations agricoles roumaines ont eu lieu avec l'appui d'un expert technique international français placé auprès du ministère de l'Enseignement en Roumanie et plusieurs partenariats existent entre les académies d'agriculture française et roumaine ainsi qu'entre l'INRAE et les universités d'agronomie et de médecine vétérinaire (5 USAMV en Roumanie).

À noter enfin que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a apporté son appui à l'agence nationale sanitaire vétérinaire roumaine dans le cadre de la lutte contre la Peste porcine africaine en 2018 et en 2021.

Sources : Banque mondiale, PNUD, Douanes françaises, Douanes roumaines, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Ambassade de France en Roumanie, Eurostat.

**COPYRIGHT** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ** : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**RÉDACTION** : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP